

France-Toulouse: Fluorescent microscopes

OJ S 165/2023 29/08/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale

Postal address: Inserm - Délégation Régionale Occitanie Pyrénées - CHU Purpan BP 3048

Town: Toulouse Cedex 3

NUTS code: FRJ23 Haute-Garonne

Postal code: 31024

Country: France

E-mail: achats.dr-toulouse@inserm.fr

Telephone: +33 562748389

Internet address(es):

Main address: <https://www.inserm.fr/>

Address of the buyer profile: <http://www.occitanie-pyrenees.inserm.fr/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2369494&orgAcronyme=f2h>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Recherche

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Location avec option d'achat d'un microscope confocal à balayage laser avec installation, mise en service, garantie, maintenances, assurances et formation pour l'UMR 1291 Infinity de l'Inserm

II.1.2. Main CPV code

38515200 Fluorescent microscopes

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent marché public a pour objet la location avec option d'achat d'un microscope confocal à balayage laser, l'installation et mise en service, la garantie, la maintenance, l'assurance et la formation pour l'Unité Mixte de Recherche (UMR) 1291 – Infinity de l'Inserm dans la circonscription administrative Occitanie Pyrénées. La documentation technique sera également fournie.

L'acheteur souhaite effectuer un apport d'un montant de 110 000 € HT.

Dans l'hypothèse où l'acheteur n'achète pas l'équipement à la fin du marché, la reprise du matériel sera effectuée par le titulaire et à ses frais dans un délai maximal d'un mois.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

38515200 Fluorescent microscopes

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ23 Haute-Garonne

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché public a pour objet la location avec option d'achat d'un microscope confocal à balayage laser, l'installation et mise en service, la garantie, la maintenance, l'assurance et la formation pour l'Unité Mixte de Recherche (UMR) 1291 – Infinity de l'Inserm dans la circonscription administrative Occitanie Pyrénées. La documentation technique sera également fournie.

L'acheteur souhaite effectuer un apport d'un montant de 110 000 € HT.

Dans l'hypothèse où l'acheteur n'achète pas l'équipement à la fin du marché, la reprise du matériel sera effectuée par le titulaire et à ses frais dans un délai maximal d'un mois.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur qu'il n'entre dans aucune des situations l'excluant de la commande publique.

A cette fin il est invité à constituer son dossier de candidatures des pièces suivantes :

Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier libre ou sur l'imprimé DC1.

- Si la lettre de candidature est établie sur papier libre, le candidat doit préciser s'il se présente seul ou en groupement et, dans ce dernier cas, il doit indiquer :

La forme du groupement (conjoint ou solidaire)

Le mandataire

En cas de candidature groupée, il est recommandé de renseigner un seul formulaire DC1.

Chaque membre du groupement peut, toutefois, remplir un formulaire DC1 : le dossier de candidature sera alors constitué d'autant de formulaires DC1 que de membres du groupement. Dans ce cas, il appartient à chacun des membres de renseigner, de manière identique, les rubriques qui concernent le groupement dans son ensemble, notamment celle relative à la désignation du mandataire (rubrique G).

Le formulaire DC2 qui permet de décrire le candidat ou les candidats en cas de groupement, leurs ressources et leurs capacités à répondre au marché d'un point de vue économique, financier, professionnel et technique.

Ce document est renseigné par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement.

En cas d'allotissement, il doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles à cette adresse : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

En cas de sous-traitance, le formulaire de déclaration de sous-traitance DC4 renseigné pour chaque sous-traitant, disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Recours au DUME

Conformément à l'article R.2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut alternativement compléter le document unique de marché européen (DUME) qu'il transmettra à l'appui de sa candidature. Ce document doit être rédigé en français.

Le DUME est complété par le candidat puis transmis avec son dossier de candidature. Dans ce cas, le candidat n'a pas à produire les formulaires DC1 et DC2.

Si le groupement d'opérateurs économiques présente sa candidature sous la forme du DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct.

En cas de sous-traitance ce document est également renseigné pour chaque sous-traitant.

Attention, conformément aux articles R.2143-11 à R.2143-12 du code de la commande publique, le candidat qui transmet le DUME déclare être en mesure, sur demande de l'Inserm et dans un délai de sept (7) jours à compter de la réception de la demande, de transmettre les pièces justificatives mentionnées à l'article 18 du présent document ainsi que les pièces attestant qu'il ne rentre pas dans les situations d'exclusion obligatoires et facultatives mentionnées respectivement aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique.

Le document est à compléter sur l'adresse en ligne suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/>

Sur la page d'accueil dudit site internet, à la rubrique « Qui êtes-vous », le candidat coche « Je suis un opérateur économique », puis à la question « Quelle action souhaitez-vous effectuer? » le candidat sélectionne « Create response ». Le candidat remplira par la suite les rubriques du DUME."

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années ;
Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
Conformément à l'article R.2143-13, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements relatifs à la candidature que l'Inserm peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
En application de l'article R 2142-3, pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/09/2023 Local time: 12:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 25/09/2023 Local time: 12:30

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV

Town: Toulouse

Postal code: 31068

Country: France

E-mail: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Fax: +33 562735740

Internet address: <http://www.ta-toulouse.juradm.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: CCIRA de Bordeaux

Postal address: 118 cours du Maréchal Juin

Town: Bordeaux

Postal code: 33000

Country: France

Telephone: +33 557019751

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

En cas de manquement par l'Inserm aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants :

- Avant la conclusion du marché (référé précontractuel) article L551-1 du code de justice administrative ;

- Dans le délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée article R421-1 et R 421-3 du Code de Justice Administrative Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de justice administrative) ;
- Un référé contractuel, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution et dans un délai de six mois à compter de la notification du marché dans les autres cas (articles L.551-13 à L.511-16 du Code de justice administrative) ;
- Un recours de plein contentieux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation, ouvert aux seuls tiers justifiant d'un intérêt (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de justice administrative).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: INSERM DR Occitanie Pyrénées - bureau des achats-marchés

Postal address: CHU Purpan, BP 3048

Town: Toulouse Cedex 3

Postal code: 31024

Country: France

E-mail: achats.dr-toulouse@inserm.fr

Telephone: +33 562748389

Fax: +33 561319752

Internet address: <http://www.occitanie-pyrenees.inserm.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/08/2023